

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2012

Membres présents : M. Jean-Louis DEMOIS, Mme Béatrice JUNG, MM Olivier BROSSARD, Fabrice LEPAGE, David BARAIZE Alain HUET, Paul ABELARD, Ludovic VIOT, Jean-Pierre SACHET, Giovanni PETIT, M. Christian LIAU.

Excusés : Gilbert PORCHER, Sandrine ROUXEL, Anne VIAUD-JOUAN

1) **Approbation CR précédent** : Tous approuvent à l'unanimité

2) **Représentant d'Ecuillé à la Commission d'Angers Loire Métropole chargée d'évaluer le transfert des charges** : M. Jean-Louis DEMOIS, Maire, (Loi 99 586 du 12 juillet 1999)

3) **Transfert de la compétence « Eclairage Public » de la Chapelle Saint Florent au SIEML et adhésion de la commune au SIEML pour l'éclairage public**

Après le SIEML, la commune donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de la Chapelle Saint Florent au SIEML, au titre de la compétence optionnelle de « l'éclairage public ».

4) **Approbation du Rapport d'activité SIAEP Loir et Sarthe 2010 (distribution d'eau)**

7 communes : Cheffes, Ecuillé, Etriché, Montreuil/Loir, Sceaux d'Anjou, Soulaire & Bourg, Tiercé : 9783 hab.

Faits marquants 2010 :

- lancement de l'opération télérelevé sur tous les compteurs pour lutter contre les fuites et la surconsommation,
- modélisation du réseau en cours d'études par Hydratec / IRH
- définition des conditions de reprise dans le domaine public d'un lotissement privé.

Vente d'eau : légère augmentation des abonnés (+ 0.9 % = 40 usagers), consommation moyenne usager en baisse (- 1%) : moyenne générale : 102m3. Si l'on prend les particuliers consommant moins de 200m3, la moyenne est stable depuis 2005 : environ 77 m3.

Maintien de la **qualité de l'eau** : 100% d'analyses conformes (physico-chimiques et bactériologiques)

Forte **augmentation des abonnés** sur Sceaux d'Anjou : + 38 abonnés ; baisse pour Tiercé - 11% et Etriché - 7%

Exportation : SIAEP Châteauneuf : en 2010 : 1131 m3, en 2009 : 1270 m3 ; SIAEP Miré/Morannes : en 2010 : 2062 m3, en 2009 : 167 m3

Après délibération et vote à l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport 2010 du Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable Loir et Sarthe.

5) **Approbation du Rapport d'activité SMP Loir et Sarthe 2010 (production d'eau)**

7 communes du SIAEP et 3 d'ALM (Briollay, Soucelles, Villeveque) composent le SMP : 17 679 habitants.

Affermage en DSP avec la Lyonnaise des Eaux (fin au 31/12/2014). Eau prise dans le Loir et la Sarthe.

Faits marquants 2010 :

- passation DSP (délégation de service public) de la SAUR à la Lyonnaise des eaux en janvier 2010
- étude (IRH) canalisation de raccordement avec ALM

Volume produit : Vêrigné/Sarthe : 160 907 m3 ; Moulin de Pont/Loir : 831 298 m3 ; total : 992 205 m3 production globale en baisse de 2% (1 011 703 m3 en 2009)

Volume vendu : 903 724 m3 (-3.42 % par rapport à 2009)

Qualité de l'eau : physico-chimiques : 1 non conforme sur 86 prélèvements (Atrazine déséthyl / Rétusière)
bactériologiques : conformes

Résultat financier : 126 872 € d'excédent pour le SMP, la Lyonnaise connaît un déficit de 47 000 € (1^{ère} année)

Prix de vente de l'eau : 0.16 €/m3.

Après délibération et vote à l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport 2010 du Syndicat Mixte de Production d'eau Loir et Sarthe.

6) **Budget 2011 et Débat d'orientation budgétaire 2012**

Analyse des résultats 2011 : les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées ce qui au vu des premiers chiffres est un bon résultat. En investissement, le déficit se justifie par les importants travaux de sécurisation réalisés en fin d'année : 197 000 €.

En 2012, si nous maîtrisons pareillement les dépenses, nous devrions pouvoir absorber cette dépense sur 3 ou 4 années ce qui est remarquable car nous avons une faible marge d'autofinancement. Cette année nous ne ferons pas d'investissement, hormis le strict nécessaire.

Les demandes considérables de la CCLS ont causé de grandes tensions et demandé une vigilance et une énergie de tous les instants... Il faudra peaufiner les dotations d'ALM, néanmoins nous avons une bonne nouvelle : une partie des emprunts de l'école va être reprise.

L'emprunt à très court terme était nécessaire afin d'avoir suffisamment de trésorerie, le temps de percevoir les subventions. Nous reverrons avec le Conseil Général le remboursement de la couche de roulement puisque cela nous coûte 27 000 € et qu'il ne nous restitue que 21 000 €.

La reprise de la garderie péri-scolaire en janvier, s'est bien passée. Nous avons trouvé le personnel adéquat. Les frais supplémentaires, de personnel principalement, seront couverts par la dotation de solidarité d'ALM.

Nous participerons au coût du Centre de Loisirs de Soulaire pour les familles d'Ecuillé.

En début d'année 2012, les travaux de sécurisation du bourg seront inaugurés.

Il a été également question des attributions aux associations, le souhait de l'équipe municipale a toujours été depuis le début du mandat de les favoriser en raison du dynamisme qu'elles apportent à la vie locale. La commission Cadre de vie travaille sur un projet de fête communale.

7) Création d'un poste d'assistant qualifié de conservation du patrimoine / archives communales

en juin 2010, Mme Claire Gatti des Archives départementales de Maine-et-Loire est venue, étudier la situation des archives communales. Les plus anciennes sont au grenier, sans conditionnement particulier. La municipalité a le devoir de les maintenir en bon état de conservation. Aussi, le conseil se prononce favorablement sur le principe de l'intervention d'un archiviste sur une durée de deux mois environ.

8) Participation financière des conjoints au repas des Anciens le 5 février 2012 : 44 personnes âgées sont invitées. Les conjoints des élus également moyennant une participation de 22.50 €.

9) Indemnités de conseil allouées au comptable du Trésor .

Après discussion et vote, le conseil décide de ne pas allouer d'indemnité de conseil au percepteur.

10) Paiement anticipé des emprunts

Suite à notre départ de la CCLS, nous reprenons quelques emprunts pour la voirie et pour la maison de l'enfance. Certaines échéances étant extrêmement modiques : 3 €, 74 €, 100 €... Le conseil municipal accepte qu'ils puissent être réglés en totalité afin de les solder si les conditions financières sont satisfaisantes, notamment s'il y a absence de pénalités pour remboursement anticipé.

11) Infos et Questions diverses

- fixer la date de la réunion de la commission communale des Impôts Directs : 23 avril 2012 à 19h

- modification critères permis de construire :

M. Baraize explique que le décret du 5 décembre 2011, (entrée en vigueur le 01/01/2012) permet de déposer une Déclaration Préalable au lieu d'un Permis de construire en cas d'extensions de construction existantes jusqu'à 40 m² de SHOB (au lieu de 20m²) lorsque la construction est située en zone urbaine d'un PLU ou d'un POS. Cependant, si l'extension fait passer la construction à plus de 170 m², elle reste soumise à permis de construire avec recours obligatoire à l'architecte.

A compter du 1^{er} mars 2012, la SHOB s'entend en surface de plancher (ordonnance du 16 novembre 2011), et il n'y a plus obligation de déposer un PC pour modification de volume d'une construction entraînant le percement d'un mur extérieur.

- courrier Sictom / déchèteries pendant 2 ans

Suite à notre entrée à ALM, M. le Maire souhaite clarifier par un message à la population ce qu'il en est des déchetteries. En fait, nous avons le choix durant 2 ans de déposer nos déchets soit aux déchetteries du SICTOM : Tiercé est la plus proche (nous avons le badge), soit à Montreuil-Juigné qui appartient à ALM.

- M. le Maire propose de rencontrer pour un bilan, une réunion d'après travaux, les riverains qui ont été directement concernés par l'aménagement du bourg, comme cela s'était fait au début.

- M. le Maire et Giovanni Petit rencontreront le service de l'assainissement non collectif d'ALM.

- Rappel : la réunion du PLU aura lieu le 15 février

Prochain conseil : le 16 février.